

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 16 octobre 2017

Convocation du : 9 octobre 2017

Objet : Station de Céüze

Vote des tarifs du déneigement des parkings.

L'an deux mille dix-sept, le seize octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à la salle de la Joue du Loup, commune du Dévoluy, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Etaient présents : J. Francou, F. Pinet, S. Simion, JP Bellet, M. Lonni, M. Barthelemy, JM. Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou Charles, R. Aquino, G. Jullien, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, JM. Gueyraud, JC Vallier, JP Briouille, P Schiazza,, R. Moreau, C. Aubert, J. Bourbousse, N. Ferrere, M. Ventre, F. Gatounes, J. Marcellin, B. Saudemont.

Absents : F.Galmiche, C.Acanfora, M. Truc, C. Pierrot, T. Gau, F. Darini, M. Ventre, J. Revoux, JP Artigues.

Pouvoirs : Céline Pierrot absente a donné pouvoir à Françoise Pinet
Thierry Gau absent a donné pouvoir à Maurice Chautant
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à Jacqueline Marcellin
Françoise Galmiche absente a donné pouvoir à Jean-François Contoz
Josette Revoux absente a donné pouvoir à Guy Jullien
Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à Christian Aubert
Marc Ventre absent a donné pouvoir à Jean-Marie Bernard

Secrétaire de séance : Jacques FRANCOU

Le Vice-Président chargé des finances, Michel Lonni, présente au conseil communautaire les tarifs pour le déneigement des parkings de la station.

Déneigement des parkings

Coût horaire : 100 €

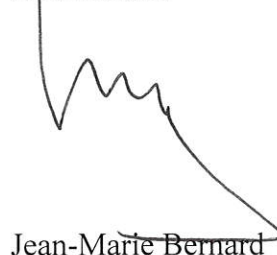
Après avoir apporté des précisions, le Vice-Président soumet au vote des conseillers le tarif proposé.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le tarif horaire de déneigement des parkings.

votants : 36	pour : 36	contre : 0	abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Ainsi fait et délibéré à Veynes,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président



Jean-Marie Bernard



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20171016-De2017-147-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2017

Publication : 25/10/2017

Pour le Président
par délégation

